

## Économie et gouvernance de la donnée

### Déclaration du groupe des associations

L'avis publié ici est une fois de plus une réponse aux nouveaux enjeux du quotidien.

Le développement des usages du numérique posent en effet de nombreuses questions, certaines nouvelles, d'autres remises au goût du jour. Alors que la pandémie de la Covid-19 nous redonne à penser la souveraineté, les circuits courts, l'importance des liens sociaux au quotidien, elle a dans le même temps accru encore nos usages du numérique : pour travailler, pour faire ses courses, pour ses loisirs, mais aussi pour garder contact avec sa famille et ses ami.e.s. Tout ce flux génère de la donnée, en quantité folle et hélas cette création est trop souvent un impensé.

L'économie de la donnée est sans doute la moins connue des économies liées au numérique, pourtant nous les usagères et usagers en sommes tous et toutes les créateurs, à chaque instant de notre présence sur le web. Car cet outil numérique qui peut paraître presque gratuit de prime abord, ne doit pas nous faire oublier que « lorsque c'est gratuit, c'est toi le produit ». Cette réalité, le CESE l'a rappelé à plusieurs reprises, notamment au sein de la section économie culture et communication, car les « digital natives » ont parfois une confiance absolue en l'outil numérique, tant il est présent dans leur quotidien et ne prennent souvent pas conscience qu'ils abandonnent involontairement leurs données à des sociétés privées ou des États étrangers.

Ainsi le mésusage du numérique ne se limite pas à l'illectronisme. Sur cet aspect de création de la donnée, volontaire ou non, le CESE a plusieurs fois tenté d'éveiller les consciences. Rappelons d'ailleurs qu'en début de mandature, cette même section des activités économiques avait publié un avis rapporté par Martine Derobert-Masure sur « La coproduction à l'heure du numérique ».

Les possibilités économiques offertes par le numérique et l'analyse des données sont aujourd'hui presque sans limite. C'est pourquoi, alors que les questions de souveraineté économique, alimentaire, ou encore sanitaire, réapparaissent dans le débat public, il nous semble important que la France et l'Europe s'emparent rapidement et fortement de celle de leur souveraineté numérique. Celle-ci fait partie des défis à relever, pour la sécurité des États, mais aussi pour celles des entreprises et pour la protection des citoyennes et citoyens. C'est à cela que sert cet avis et c'est pour cela que le groupe des associations a voté cet avis.

Si le Web est un nouveau territoire, presque sans frontière, pour celles et ceux qui ne le maîtrisent pas c'est une source d'inégalités qui va croissant au regard de l'importance de plus en plus grande qu'il revêt dans nos vies. C'est pourquoi les acteurs associatifs sont particulièrement investis sur ces questions, œuvrant à l'éducation au numérique, luttant contre l'illectronisme, militant pour l'usage des logiciels libres et des communs numériques. Il est de notre devoir de leur rendre hommage car en faisant cela ils préservent la liberté et la citoyenneté de chacune et chacun d'entre nous.